

Livry-Info

LE MOT DU MAIRE

Nous sommes fin 1988.

C'est dans le numéro de janvier 1985 de ce bulletin municipal que, pour la première fois, il était fait mention de la volonté du conseil municipal de créer un nouveau lotissement à Livry. Près de quatre ans plus tard, où en est-on ?

La quasi-totalité des constructions sont achevées ou en voie de l'être rapidement. Les lots libres, vendus et construits en premier, sont déjà, pour un grand nombre d'entre eux, habités. Les accessions à la propriété, autour de la placette, en sont aux finitions. Les locatifs, face à l'école

maternelle, sont quant à eux un peu moins avancés et reçoivent, pour l'heure, leur couverture. Il restera ensuite, outre les aménagements intérieurs, à achever les voiries, l'éclairage public, les plantations, bref les multiples détails qui indiquent la fin d'un chantier, et quel chantier ! Nul doute que les habitants du secteur apprécieront de pouvoir enfin circuler sans bottes de caoutchouc.

Les problèmes d'installation et d'emménagement résolus, il leur restera à s'enraciner, à s'intégrer au village. Chacun, selon les motivations qui l'auront poussé à s'installer à Livry, cherchera à faire connaissance avec le village, ses habitants, son histoire, la meilleure façon étant sans doute d'adhérer à des associations



qui, nombreuses et dynamiques à Livry, assurent un rôle de cohésion entre les diverses strates de population, contribuent grandement à mieux intégrer l'individu dans la collectivité et, instaurant une conscience collective plus forte, aident à repousser cet égoïsme forcené qui est une des plaies de notre époque.

Mais bien sûr, il est de notre ressort à nous commune de faire en sorte que cette intégration se fasse le mieux possible et de permettre que tous, nouveaux habitants comme anciens, trouvent à Livry ce qu'ils sont venus y chercher.

Nous nous y employons.

Le Maire
Claude Forthomme

URBANISME

Le C.A.U.E., Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement, est un organisme sans but lucratif qui met gratuitement au service des collectivités et des particuliers ses compétences en matière d'urbanisme.

La commune lui avait commandé un rapport sur les divers aménagements qui seraient susceptibles d'améliorer le cadre de vie des habitants de Livry tout en gardant un schéma logique et traditionnel dans un village comme le nôtre. C'est principalement sur les abords de la gare, en partie basse, et sur le parc Armand-Vivot et la place Mouton, en partie haute, que le C.A.U.E. s'est penché.

La gare

Pour qui aborde Livry par le C.D. 39 ou la rue de Melun, la gare et ses abords marquent l'entrée dans le bourg. D'autre part, la gare est l'aboutissement d'un cheminement piéton globalement est-ouest qui, par les sentiers de la gare et Pouligny, est perpendiculaire au coteau et offre des vues sur les horizons boisés de la vallée de la Seine.

Un aménagement de ce secteur, marqué par la silhouette du magnifique marronnier, devrait prendre en compte la création d'un parking empêchant le stationnement désordonné devant la gare, le réaménagement du parvis de la gare avec création d'un arrêt-bus le long de la rue de Melun, etc.

Le parc Armand-Vivot

Cette dénomination ne concerne pour l'instant que l'extrémité est du bois de la Garenne. Or l'ensemble du massif boisé est intéressant à plus d'un titre pour la commune :

- c'est le point culminant de la commune,
- ce patrimoine boisé offre une bonne image de marque pour le village
- il peut assurer des liaisons piétonnes entre le centre ancien et les extensions récentes de Livry.



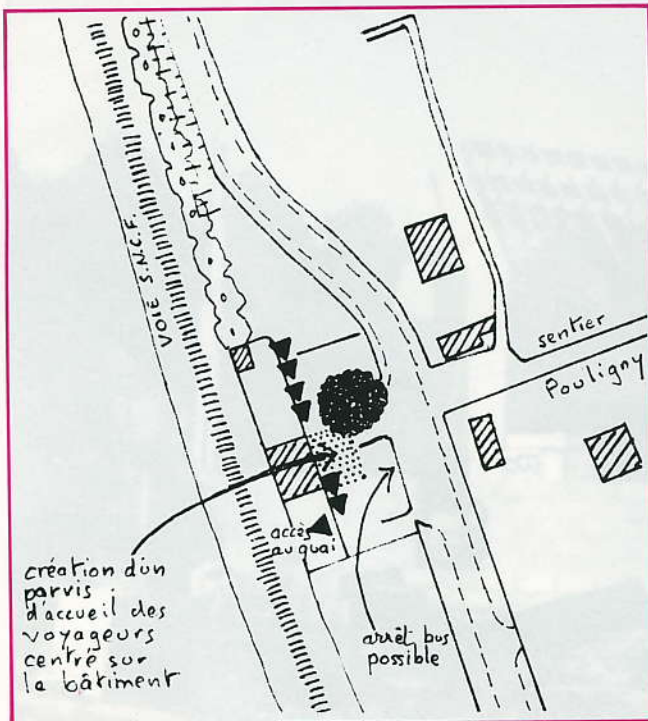
Un des principaux inconvénients actuels, outre le fait qu'il n'est pas entièrement dans le patrimoine communal, réside dans la multiplicité des accès dont certains sont peu aisés à repérer, le principal se trouvant rue de la Garenne au pied du gros marronnier. Un débroussaillage des sentiers permettrait de définir des parcours cohérents.

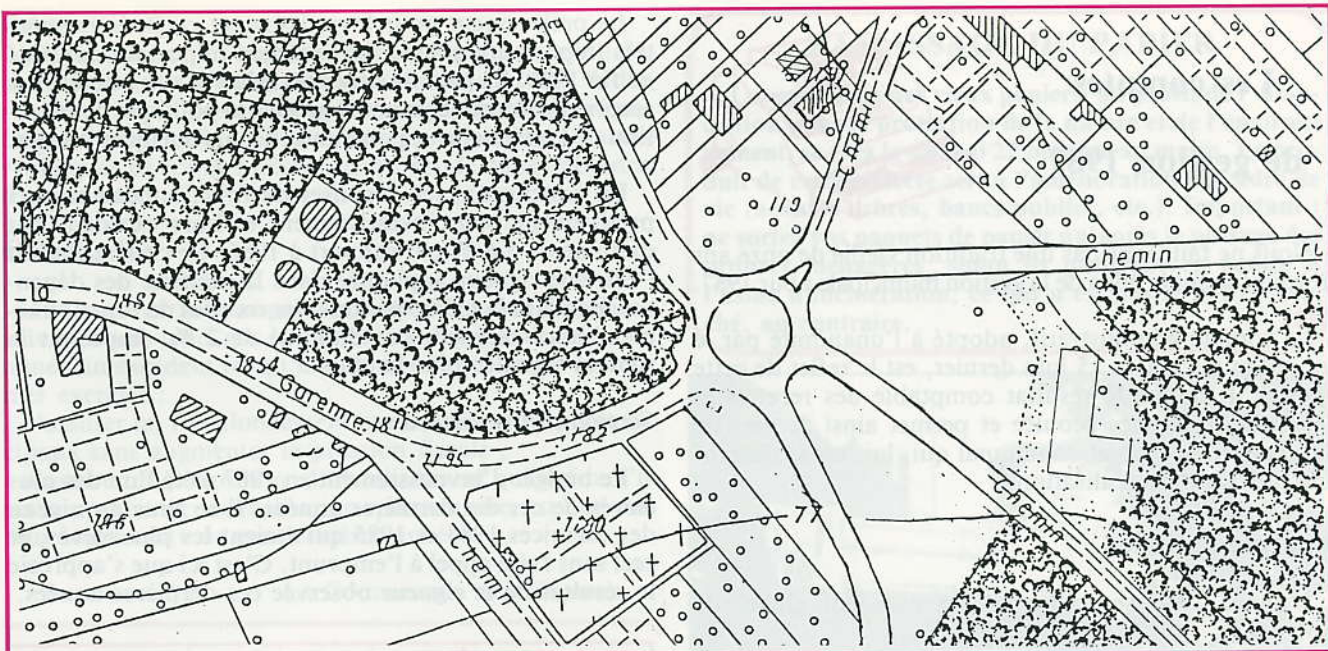
D'autre part, la variété du peuplement et la diversité du relief, avec la présence de nombreux rochers, rendent possible la création de cheminements très agréables, l'ancienne carrière au pied des châteaux d'eau pouvant convenir à un espace de jeux pour enfants.

Enfin, le remplacement progressif des robiniers par d'autres essences, chêne sessile, châtaignier, etc., avec le concours d'un professionnel compétent, améliorerait l'agrément du sous-bois.

La place Mouton

Vue du ciel, la place Mouton apparaît comme une clairière dans le tissu boisé de la commune. Divers améliorations sont envisageables, en particulier le regroupement près de l'abri-bus de la cabine téléphonique, la boîte aux lettres, etc., qui pour l'instant trônent assez inesthétiquement sur la partie centrale.





De même, le C.A.U.E. nous déconseille d'effectuer des plantations autour du terrain de football ; il faudra donc trouver autre chose pour interdire l'accès à la pelouse. Par contre, une amélioration visuelle du mur du cimetière et de la lisière boisée devant le foyer-résidence est à envisager.

Cette stratégie d'amélioration de l'environnement à l'intérieur du village ne pourra se faire que par étapes, échelonnées dans le temps. Mais ce sera le souci de la municipalité dans les années qui viennent, grâce au concours du C.A.U.E.
Ph. B.

FINANCES

Vos impôts locaux en 1988

Avec l'automne tombent les feuilles d'impôts locaux et chacun de vous a déjà dû recevoir la feuille relative à la taxe d'habitation. Les propriétaires, quant à eux, ne tarderont pas à recevoir celle sur les taxes foncières.

Comme chaque année, leur examen mérite quelques commentaires. Tout d'abord, ces feuilles d'impôt regroupent les taxes à payer pour les prestations de la commune, du département, de la région. Les parts départementale et régionale étant hors de notre capacité d'intervention, nous nous bornerons donc à commenter la seule part communale. Ensuite, le commentaire principal concerne les variations des bases et des taux d'une année sur l'autre. C'est ce que nous allons maintenant analyser.

Variation des bases nettes d'imposition

Au plan national, les bases locatives brutes ont été revalorisées de 3 %. Ceci correspond à l'évolution moyenne des loyers en France pour l'année 1985. Pour tenir compte des évolutions moyennes des loyers depuis cette date, la valeur locative nette est revalorisée de 3,3 % pour les taxes d'habitation et taxe foncière bâtie.

Pour la taxe foncière non bâtie, la base brute n'a pas été changée, seule la base nette est revalorisée de 0,3 %.

Variation des taux d'imposition communaux

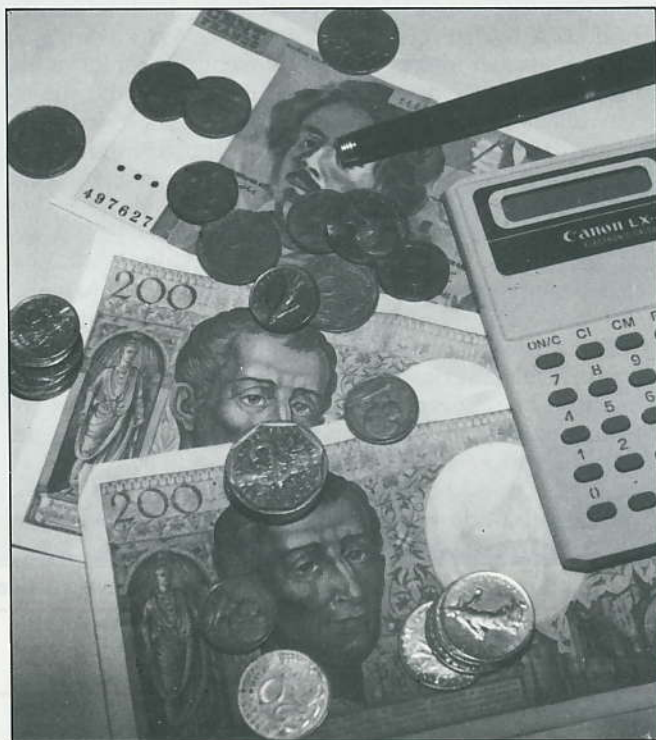
La rigueur de gestion caractérisant le budget communal de 1988 nous a permis de maintenir le niveau des quatre taxes communales à leur valeur de 1987. Elles sont respectivement de :

• taxe d'habitation	5,85 %
• taxe foncière non bâtie	14,26 %
• taxe foncière bâtie	88,75 %
• taxe professionnelle	14,78 %

Globalement, l'effet cumulé de l'évolution nationale des bases et du maintien du taux communal au niveau de 1987 se traduit par une augmentation des taxes d'habitation et foncière bâtie de 3,3 % et une constance des taxes foncières non bâtie et professionnelle.

C'est la troisième année consécutive que la pression fiscale communale restera inchangée. Ceci a été permis par des économies scrupuleuses dans le fonctionnement des services municipaux.

Cette rigueur nous permet de poursuivre régulièrement les investissements en voirie et réseaux, mais à un rythme toutefois inférieur à ce que la municipalité souhaiterait réaliser si nous étions en période d'expansion.



Les comptes de gestion 1987



Nous ne faillirons pas une tradition vieille de onze ans en vous faisant le bilan de la gestion municipale pour 1987.

Le compte administratif, adopté à l'unanimité par le conseil municipal le 15 juin dernier, est le reflet de cette gestion. Il donne le résultat comptable des recettes et dépenses de l'année écoulée et permet ainsi de vérifier l'exécution du budget communal qui, lui, est seulement une prévision de réalisation.

Analyse globale

L'année 1987 se solde par un excédent global de 0,56 MF*

Les dépenses de fonctionnement (3,95 MF) sont inférieures de 8 % aux prévisions. Les recettes de fonctionnement sont voisines (4,6 MF) de ce qui était prévu.

Les dépenses et recettes d'investissement sont inférieures d'environ 30 % aux prévisions, écart qui s'explique par :

- un report sur 1988 du paiement de certains travaux effectués en fin d'année 1987 ;
- un report sur 1988 du versement de certaines subventions ou du recouvrement de certaines participations.

Analyse détaillée

Section de fonctionnement

Elle indique les éléments de la vie quotidienne de la commune : salaires, école, entretien, eau, gaz, électricité, participations intercommunales, impôts, etc.

Par rapport à 1986, les recettes progressent de 9,3 %, les dépenses de 1,3 % seulement.

Les recettes :

Elles sont principalement dues à trois éléments : les contributions directes (37,3 % des recettes), la dotation de l'État (32,4 %), l'excédent de l'année 1986 (15,8 %). Les seules remarques intéressantes à faire concernent les recettes des contributions qui baissent en valeurs absolue et relative à cause d'une réduction de la dotation de l'État au titre de la compensation de la taxe professionnelle et de la subvention fiscale (compensation des exonérations d'impôts fonciers sur les constructions neuves).

Les dépenses :

Elles montrent une constance des dépenses de personnel (26,9 % du budget) et des dépenses d'entretien (10,9 %). Les dépenses relatives aux syndicats intercommunaux croissent de 11 % du budget en 86 à 14,2 % en 87 à cause du report d'une année sur l'autre de la participation aux dépenses de fonctionnement du collège de Vaux-le-Pénit.

* MF : million de francs.

Le prélèvement pour investissement croît de manière très importante grâce à un excédent important constaté en fin 1986. La part de dépenses relative aux intérêts des emprunts décroît légèrement grâce à la politique de réduction de l'endettement poursuivie depuis quelques années.

En conclusion, les dépenses de fonctionnement hors prélèvement pour investissement et hors excédent ont diminué de 5,6 % par rapport à 1986. Ce chiffre traduit l'extrême rigueur appliquée dans la maîtrise des dépenses. Pendant la même période, les recettes de fonctionnement hors excédent ont diminué de 2 %, imposant la rigueur signalée plus haut.

Section d'investissement

Le budget d'investissement en 1987 a été l'un des plus élevés de ces dix dernières années. Il se situe au niveau des exercices 1983 et 1985 qui étaient les plus élevés, et ceci sans faire appel à l'emprunt. C'est ici que s'apprécie le résultat de la rigueur observée ces dernières années.

Dépenses en %	1983	1984	1985	1986	1987
Achat de matériel	0,8	6,8	1,2	3,2	15,6
Achat de terrains	2	0,3	10,5	20,7	0,1
Travaux bâtiments communaux	8,8	15,7	12	3,4	16,9
Voirie, réseaux	73,4	54,8	40,4	42,5	42,6
Divers	14,4	22,4	27,9	30,2	24,8
Dépenses totales	1 224 000	950 000	1 366 200	942 700	1 230 900

Recettes en %	1 240 000	1 184 000	1 465 700	1 037 200	1 484 775
Excédent reporté	2,3	1,4	16	10,5	8
Subventions	13,9	12,5	3	23,3	17,1
Prélèvement sur le fonctionnement	11,7	13,3	30,2	30,2	69,7
Emprunts	56,4	21,1	22,2	19	0
Divers	16,6	32	28,6	17	5,2
Excédent de clôture	16 000	234 000	99 500	94 500	253 875

En dépenses :

Le compte administratif révèle l'accent mis pas la municipalité sur :

- l'aménagement de terrains de sport (plateau d'évolution des Chanois et terrain de football place Mouton) ;
- l'amélioration des réseaux (renforcement de la couverture incendie rue de Melun) ;
- l'amélioration du parc de matériel communal (achat d'un nouveau tracteur, d'une camionnette, de débroussailluses et tondeuses) ;
- la modernisation de la gestion communale par l'achat d'un micro-ordinateur ;
- l'entretien et l'amélioration des bâtiments communaux (réfection du chauffage de la mairie, toiture du local du C.C.A.S., etc.).

Rappelons enfin que 25 % des dépenses d'investissement sont consacrés au remboursement du capital des dettes communales (en diminution par rapport à 1986).

	Budget prévu	Recettes réelles	Dépenses réelles	Excédent de clôture
Fonctionnement	4,29 MF	4,26 MF	3,95 MF	0,31 MF
Investissement	1,93	1,48	1,23	0,25
Total	6,22	5,74	5,18	0,56

En recettes :

Le produit le plus important de ce chapitre provient du prélèvement sur le budget de fonctionnement (69,7 % des recettes), rendu possible par l'excédent important résultant de l'exercice budgétaire 1986. La principale caractéristique de ce compte administratif réside dans l'absence d'emprunt.

Conclusion

1987 a été caractérisé par la rigueur de gestion qui, poursuivie depuis trois ans, a permis de dégager d'année en année un excédent tel qu'il a été possible, lors de ce dernier exercice :

- d'assurer un fonctionnement normal des services municipaux sans augmenter la pression fiscale ;
- d'assurer un programme d'investissement qui, même s'il ne comporte aucune réalisation spectaculaire, est l'un des plus importants de ces dernières années.

La Commission des Finances

COLLECTE DU VERRE

Pour l'année 1987, ce sont 18,7 tonnes de verre qui ont été récoltées, soit 1,5 tonne en moyenne, avec une pointe à 2,3 tonnes en mai et un minimum à 0,9 tonne en novembre. L'année 1988 n'est pas terminée et nous en sommes déjà à une quinzaine de tonnes.

Rappelons que les fonds retirés de cette collecte alimentent la caisse du C.C.A.S. et que les conteneurs se trouvent l'un devant la gare et le second près du foyer-résidence.

RAMASSAGE DU PAPIER

Le ramassage des vieux papiers, au profit de l'Association pour la protection de la nature et de l'environnement, se fera le samedi 22 octobre au matin. Le produit de cette collecte sert à l'amélioration du cadre de vie (achat d'arbres, bancs publics, etc.). Important : ne sortez vos paquets de papier qu'après le passage des ordures ménagères, sinon ils partiront en fumée à l'usine d'incinération, ce qui n'est pas le but recherché, au contraire.



Assainissement rue de la Rochette et des Chanois



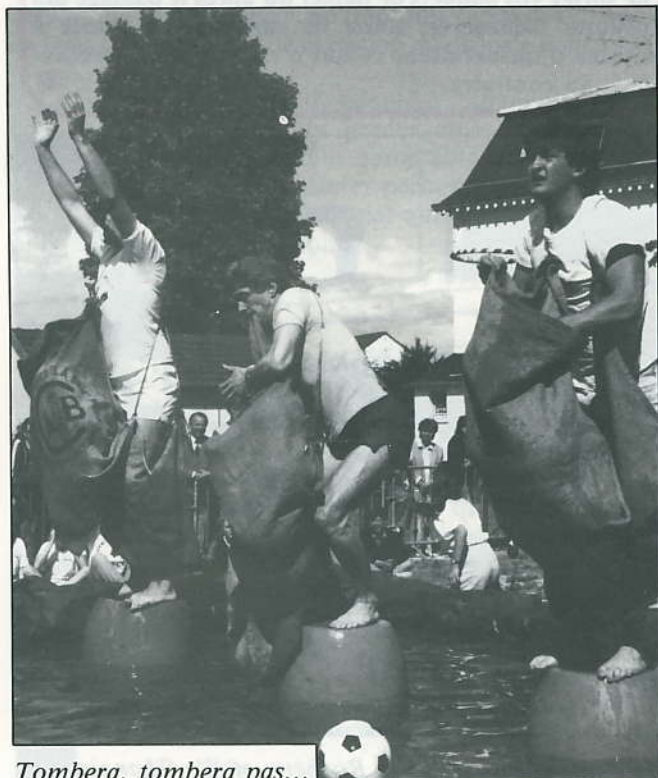
Des bons d'essence sont disponibles en mairie pour les petits malins à deux ou quatre roues qui, depuis la création du rond-point de la place Mouton, trouvent plus économique de l'emprunter à contresens et à toute vitesse pour éviter de rallonger leur trajet.

Les panneaux de signalisation apposés ne laissant pas

le moindre doute, pour toute personne sensée, quant au sens de circulation, il serait souhaitable que de tels comportements - preuve manifeste que la connerie humaine est malheureusement sans limites - cessent avant qu'un gosse en vélo ou une personne âgée en fasse les frais. Merci pour eux.

ANIMATION

Nous en étions restés, lors de la parution du dernier Livry-Info, au travail des taupes de l'animation dans la cave de la Villa du Nil qui, suspendu pendant l'été, reprend la semaine prochaine.



Tombera, tombera pas...

Depuis, et comme chaque année, les représentants de Livry se sont affrontés à ceux des autres communes participant aux Jeux intervillages, le 29 mai à Voisenon. Sous un ciel mitigé et en présence de deux ministres, campagne pour les élections législatives oblige, nous terminions, à l'issue des épreuves, 4^e ex aequo, l'adresse du maire au jeu de quilles nous épargnant un plus mauvais classement. Bien sûr, ce résultat fut fêté par un repas amical le soir.



Le 4 juin, traditionnel méchoui dans le parc Armand-Vivot : ambiance chaleureuse, mouton cuit à point, bonne humeur garantie. Ensuite, c'est le 11 juin que, sur la pelouse toute neuve de la place Mouton, un grand tournoi de football interquartiers marquait l'inauguration "officielle" du terrain. Onze équipes, près de quatre-vingts joueurs, enfants et adultes, ont livré des matchs acharnés tout au long de l'après-midi au terme duquel la victoire devait revenir au Clos de Givry. Le soir, coupes et médailles venaient récompenser tous les participants.

Mais une fois de plus, c'est le bric-à-brac qui déplaça les foules. Le Comité d'Animation avait encore fait très fort : côté brocante, ce fut l'affluence, tant pour vendre que pour acheter. Désormais cela se sait, on trouve de tout au bric-à-brac de Livry et certains viennent de fort loin, et fort tôt, pour y participer. Le pot-au-feu du midi était



Les footballeurs de Livry posant pour la postérité



cette année préparé par un traiteur "local" récemment installé sur la commune, et chacun mangea de bon appétit.

L'après-midi devait se conclure par le tirage qui, comme chaque année, permet aux personnes qui ont souscrit aux bons du Comité d'Animation de repartir avec de magnifiques cadeaux. Cette année chaîne hifi, vélocross, appareil photo, minifour, etc. (tous les billets se terminant par le chiffre 9 gagnent un lot de consolation, s'adresser en mairie).

Mais le clou de la journée, c'était l'exposition sur la vigne à Livry. Grâce aux documents et ustensiles divers

prêtés par les vieilles familles de Livry, et aux souvenirs de M. Martin, dernier viticulteur exerçant encore son art sur la commune, les nombreux visiteurs ont pu découvrir un aspect disparu de Livry, quand le coteau était couvert de vignes. De plus, la municipalité ayant acquis le pressoir qui se trouvait dans la grange attenante à la mairie afin de sauvegarder ce témoignage de l'activité ancienne du village, la foule se pressait pour voir couler le jus de



Vraiment la foule : on fouine et on marchande



Qui a gagné le magnifique vélo-cross

raisin pressé pour la circonstance. Nombreux étaient les enfants, et même les adultes, à voir ce spectacle pour la première fois. Journée très réussie donc, grâce au Comité d'Animation et aux associations qui ont apporté leur concours.



Le caviste dans son cellier

Le samedi 10 décembre prochain, le Comité d'Animation tiendra son assemblée générale annuelle, au foyer-résidence La Chesnaie, à laquelle nous vous attendons nombreux pour exprimer vos souhaits et vos idées quant à l'animation à Livry.



Le pressoir d'où va couler le jus de la treille

Le même jour, à 20 heures, un grand concours de belote sera organisé à l'A.L.J.E.C.

Avis aux amateurs.

La Commission d'Animation

DU CÔTÉ DES ÉCOLES

LA VIE SCOLAIRE

Le 6 septembre dernier, les enfants de Livry reprenaient le chemin de l'école avec le sourire (?). Les effectifs, en augmentation, sont de 56 élèves en maternelle et 102 en primaire.

Depuis le début octobre, une étude est assurée dans les locaux de l'école primaire, la cohabitation de "tout-petits" et de "déjà-grands" posant de gros problèmes à

la garderie de la maternelle. Il sera demandé aux familles 32 F par semaine, tous renseignements en mairie.

La Commission scolaire et les institutrices sont en train d'étudier un projet de classe transplantée qui devrait se concrétiser dans le courant du troisième trimestre et permettrait à une classe entière d'aller découvrir une région différente pendant une dizaine de jours.



Exposition des travaux de la maternelle en juin



Gros succès pour le stand pâtisserie

Le 19 novembre, la Caisse des écoles, les institutrices et les parents organisent un grand loto qui aura lieu dans la salle de l'A.L.J.E.C. Celui-ci, doté de nombreux lots, permettra d'aider au financement des activités auxquelles participent les enfants. Nous vous y attendons nombreux.



Moi, quand j'srai grand, j'veux être chef de gare

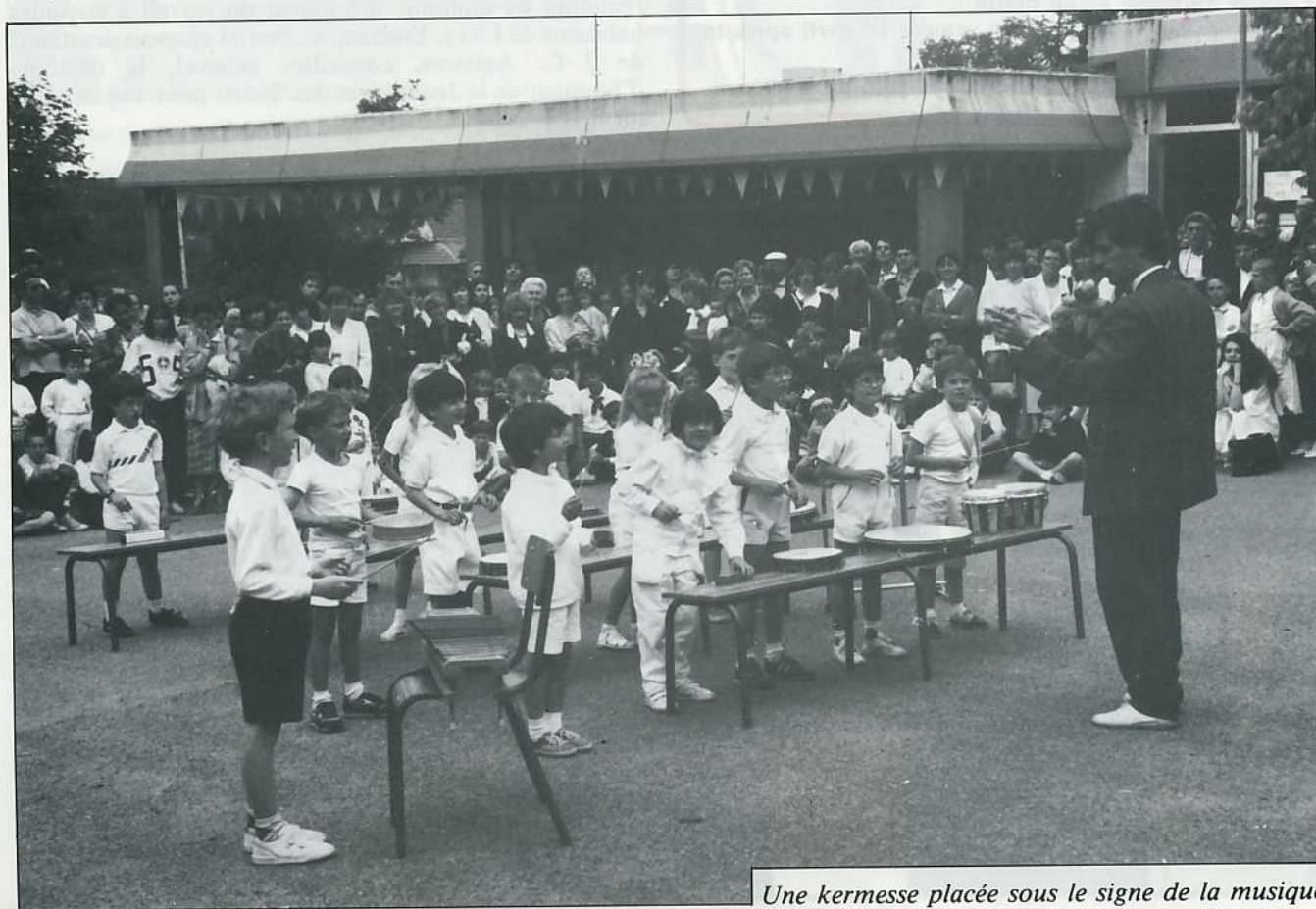
Voilà pour les projets. Côté souvenir, la fin de l'année scolaire précédente a été marquée par la visite de la gare de Melun. Couplé avec l'exposition de l'A.L.J.E.C. sur la S.N.C.F., ce déplacement a permis aux enfants de voir tous les services d'une gare, de la vente des billets jusqu'au poste d'aiguillage, sans compter que certains d'entre eux ont pris à cette occasion le train pour la première fois.

Quant à la kermesse de fin d'année, elle a encore une

fois rencontré le succès et, grâce au dévouement des parents qui ont aidé à son organisation, permis à une foule nombreuse de venir admirer les enfants dans le spectacle qu'ils avaient mis au point avec le professeur de musique.

La Commission Scolaire

Les prochaines ventes de tickets pour le restaurant scolaire auront lieu les 24 novembre et 20 décembre.



Une kermesse placée sous le signe de la musique



Livry vu sous un angle inhabituel mais panoramique

Dates des vacances scolaires 1988-1989 :

- Vacances de Toussaint : du mardi 25 octobre après la classe au jeudi 3 novembre au matin ;
- Vacances de Noël : du jeudi 22 décembre après la classe au jeudi 5 janvier au matin ;
- Vacances de Février : du jeudi 17 février après la classe au lundi 27 au matin ;
- Vacances de Pâques : du samedi 1^{er} avril après la classe au lundi 17 au matin ;
- Vacances d'été : le vendredi 30 juin au soir.

DIPLÔMES EN TOUT GENRE

Le 24 septembre, C. Forthomme, après une brève allocution au cours de laquelle il évoquait les difficultés de toute sorte auxquelles est affronté le monde du travail, remettait les diplômes d'honneur du travail à quelques habitants de Livry. Ensuite, A. Perrier recevait des mains de J.-C. Agisson, conseiller général, le diplôme d'honneur de la Jeunesse et des Sports pour son dévouement à la cause associative.



AFFAIRES SOCIALES

Le repas annuel du C.C.A.S. aura lieu le dimanche 11 décembre, à l'A.L.J.E.C. Ce repas, qui permettra de tester les talents d'un nouveau traiteur installé à Livry, est offert par la commune à toutes les personnes âgées de soixante-huit ans. Toutefois, moyennant finances bien sûr, tout un chacun peut y participer et y sera le bienvenu.

La Commission Sociale

DÉPISTAGE ET PRÉVENTION

Le Conseil général a mis sur pied au centre d'hygiène sociale de Melun, 6, rue Bontemps (64-52-06-37) une consultation de dépistage et de prévention pour le cancer et le Sida :

- 1^{er} et 3^e vendredi de 9 h à 12 h, docteur Ponge,
- 2^e mercredi de 17 h à 19 h, 4^e jeudi de 9 h à 12 h, docteur Duval.



Beaucoup de monde à la bourse aux vêtements, dès l'ouverture

Informations sociales en vrac :

- L'assistante sociale, Mme Daudé, assure une permanence au C.C.A.S. le premier mardi du mois à partir de 10 heures.
- Il y a toujours pénurie de nourrices agréées : beaucoup de demandes et peu d'offres. Le C.C.A.S. est à votre disposition si vous désirez devenir nourrice agréée.
- Le succès des bourses aux vêtements est dû en grande partie aux bénévoles qui aident à les organiser ; venez les rejoindre pour préparer celle de mars prochain.
- La F.A.S.S.A.D. (Fédération des associations de soins et services à domicile) a créé un service de portage de repas à domicile pour les personnes âgées ou handicapées. Ce service, appelé Papy-lunch, assure la sécurité d'un repas et d'un contact quotidien aux personnes temporairement privées de leur autonomie à la suite d'un accident ou d'une maladie. Tous renseignements au C.C.A.S.
- Pour vous aider à régler vos différends avec un tiers, une société de vente par correspondance, vos problèmes de publicité mensongère, de démarchage intempestif, pour des renseignements de tous ordres, deux représentants de l'Union fédérale des consommateurs Que Choisir ? tiendront une permanence le 3^e jeudi de chaque mois de 18 à 19 heures au C.C.A.S. N'hésitez pas à faire appel à eux afin de mieux connaître vos droits. ■

ÉTAT CIVIL

Naissances :

GARCIA Philippe le 11-07-1988
HENTZEN Perrine le 15-08-1988

Mariages :

LAUVERJON Gilles et
CREUZOT Muriel le 04-06-1988
BORDERIEUX Jean-Pierre et
HONG SIK KEE Simone le 10-06-1988
ALLAIRE Daniel et
OUGHOU Isabelle le 11-06-1988
NOVIER Jean-Michel et
GAILLARD Dominique le 25-06-1988
COLIN François et
BELGRAND Micheline le 16-07-1988
PILLON Marco et
TAVOIN Patricia le 06-08-1988

Décès :

PIART Hélène, née BASILLE le 26-03-1988
MARONESE Dominique le 29-03-1988
CHAVET Jeanne, veuve LE CLAIRE le 12-04-1988
LAMARRE Rosa, veuve GUITTET le 09-06-1988

Le bloc-notes...

NOUVELLES PAROISSIALES

A partir du 1^{er} octobre 1988, les messes auront lieu le 2^e samedi de chaque mois à 18 h 30 et le 4^e dimanche à 10 h 30 ; les assemblées de prières les 1^{er} et 3^e dimanches à 10 h 30 ; le conseil paroissial le 4^e vendredi du mois à 20 h 30 ; les réunions de formation le 1^{er} vendredi du mois à 20 h 30 à Livry et à Chartrettes en alternance.

Le 4^e vendredi après-midi de chaque mois, le père Mazarette se tient à la disposition des personnes de Livry qui souhaitent une visite : prendre contact au préalable avec Mme Bahier, 60.68.09.87, qui transmettra.

F.N.A.C.A.

La F.N.A.C.A. et les Anciens combattants ont, cette année, innové en matière de voyage. En effet, c'est pour deux jours que près de quarante-cinq personnes ont pris, le 18 juin dernier, la route vers le grand-duché du Luxembourg.

Après avoir été accueillis par le représentant des Anciens combattants de la ville et déposé une gerbe au monument aux morts, nos amis ont, sous la conduite de Laure, notre guide, visité la ville de Luxembourg. Le lendemain, nos bédoins ont pu faire le tour du grand-duché sous un soleil radieux. Le très bon accueil et la bonne chère à toutes les étapes ont laissé à tous un excellent souvenir. Une première expérience réussie qui sera renouvelée l'an prochain.



U.S.L.S.

Le dimanche 2 octobre dernier, l'U.S.L.S. organisait une marche de 30 kilomètres passant par Chartrettes, Fontaine-le-Port et Livry. Peu de participants mais beaucoup de coupes à l'arrivée pour récompenser les courageux marcheurs.

Le dimanche 11 décembre prochain, c'est un cross pour tous qui se dérou-



lera dans les bois de Livry : avis aux amateurs. Sont en préparation également le cross de la Saint-Sylvestre, le cross du Conseil général et Livry est également sur les rangs pour accueillir le championnat de France des vétérans.

Les membres de l'U.S.L.S. ont participé et figuré honorablement aux

cross de Fontains, Rosay-en-Brie, Auchan-Boissénard et bien sûr aux foulées de Livry qui, le 10 avril, ont connu un grand succès.

LA CHESNAIE

Calendrier du 4^e trimestre 1988 :

- car pour Carrefour, départ 15 h du Foyer-Résidence : les mardis 8/11, 6/12 ;
- anniversaires, à 15 h 30 : les mercredis 26/10, 30/11, 21/12 ;
- soirée cabaret, à 20 h 30, le vendredi 21/10, 1938 ;
- causeries J.-Raillard, à 15 h : le mardi 25/10, Sarah Bernhardt ; le 22/11, Rachel ; le 20/12, Balzac ;
- Cinéma, à 15 h 30 : le lundi 31/10, Sissi face à son destin ;
- Exposition de bijoux, le mardi 15/11 à 15 h 30 ;
- exposition de peinture : M. Baumann, vernissage le vendredi 25/11 à 18 h 30 ;
- repas A.R.P.A.C., à 19 h 30, le vendredi 25/11, la Saintonge.

Nous rappelons que ces diverses activités sont ouvertes à tous.

A.L.J.E.C.

Au moment où ce bulletin sortira, l'A.L.J.E.C. aura tenu son assemblée générale le 15 octobre et aura fait le bilan de l'année écoulée. Pour celle qui commence, signalons le démarrage d'un cours de claquettes, un dimanche matin par mois, nouvelle section qui compte déjà 21 inscrits.

Cette saison encore les membres de la section modélisme ont fait des étincelles puisque Denis Perrier se classait 1^{er} du concours départemental bateaux, que, au concours national bateaux qui se déroulait à la Pentecôte au lac Chambon, l'A.L.J.E.C. avait aligné cinq engagés dont l'un se classait 5^e et que, au concours national avions, Franck Mourier arrivait 1^{er} en catégorie juniors.

Retenez dès maintenant les dates des prochaines manifestations : Choucroutes, 26 novembre et 3 décembre ; Soirée auvergnate, 2 février ; Bal costumé pour les enfants, 4 mars ; Soirée cyclo, 11 mars.

Bien sûr, le club des anciens attend tous les jeunes retraités, et les autres, chaque vendredi après-midi.